

Demande d'un crédit de CHF 492'000 concernant le renouvellement du matériel numérique des écoles primaires de Delémont

1. PREAMBULE

L'évolution accélérée des outils numériques dans le domaine de l'éducation et l'utilisation croissante des technologies mobiles et interactives dans les pratiques pédagogiques, combinées aux recommandations du PER (Plan d'Etude Romand) et des MER (Moyens d'Enseignements Romand) d'être équipé de matériel informatique actuel, nécessite un renouvellement régulier du matériel mis à disposition des élèves et des enseignants. Les équipements actuellement en place ont atteint ou dépassé leur cycle de vie « normal » de cinq ans, entraînant des performances réduites, une compatibilité logicielle limitée et une augmentation des besoins de maintenance.

La Ville de Delémont met à disposition des équipements numériques pour environ 1 000 élèves et 100 enseignants, répartis dans l'ensemble des écoles primaires. Afin de garantir un accès équitable à des outils modernes, performants et sécurisés, il est indispensable de procéder au renouvellement du parc existant. Ce projet vise à assurer la continuité pédagogique, soutenir l'intégration du numérique dans l'enseignement et offrir un environnement technologique aligné sur les standards actuels.

Le présent rapport détaille les besoins identifiés, les coûts estimés et le plan de remplacement pour le matériel destiné aux élèves et aux enseignants. Il constitue la base de la demande de crédit nécessaire pour maintenir un niveau d'infrastructure adéquat dans les écoles primaires de Delémont pour les cinq prochaines années.

Conformément à la procédure en vigueur, une demande de subventionnement cantonal sera soumise pour les équipements reconnus comme éligibles. Selon les changements de la loi scolaire et du décret sur les installations scolaires de 2022, le renouvellement des ordinateurs et tablettes des écoles peut bénéficier d'une subvention cantonale de 20% à 50%, dans les normes définies par le Service de l'enseignement.

2. PLANIFICATION

L'implémentation du renouvellement du matériel est planifiée sur les années 2026, 2027 et 2028, en cohérence avec la fin du cycle de vie du matériel actuel et afin d'assurer une transition sans interruption de service pour les écoles.

Le déploiement est prévu durant les périodes hors enseignement (été et vacances d'automne), permettant une installation complète du matériel ainsi que sa configuration via le système de gestion des appareils (MDM).

3. DEMANDE DE CREDIT

a) Matériel destiné aux élèves – Tablettes

Le renouvellement concerne un ensemble de tablettes destinées aux classes primaires afin de garantir un environnement numérique moderne et cohérent. Les tablettes sont équipées de claviers et sont pilotées via une solution MDM permettant la gestion centralisée des applications, mises à jour et profils utilisateurs.

300 Tablettes avec claviers	162'000 CHF
<i>Livraison et outils de gestion MDM compris</i>	
Total	162'000 CHF

Montant concerné par la subvention cantonale

b) Matériel destiné aux classes – Tableaux interactifs

Afin de moderniser les supports pédagogiques et remplacer les dispositifs interactifs en fin de vie, un renouvellement des tableaux interactifs est nécessaire pour équiper les salles de classe primaires. Les enseignants doivent disposer d'outils performants, compatibles avec les outils pédagogiques actuels et assurant une fiabilité accrue.

50 Tableaux interactifs	110'000 CHF
<i>Frais d'installation, modification des cadres d'accroche existants</i>	65'000 CHF
Total	175'000 CHF

c) Matériel destiné aux enseignants – Postes de travail / réseau

Le renouvellement des postes de travail destinés aux enseignants est nécessaire afin de garantir des conditions de travail adaptées aux exigences pédagogiques actuelles. Les ordinateurs mis à disposition doivent offrir des performances suffisantes pour l'utilisation des outils numériques d'enseignement, des plateformes éducatives, ainsi que des logiciels administratifs et collaboratifs.

100 Ordinateurs	135'000 CHF
<i>Livraison et outils de gestion MDM compris</i>	
Antennes, wifi, switch	20'000 CHF
Total	155'000 CHF

Montant concerné par la subvention cantonale

Récapitulatif financier

Matériel élève (tablettes)	162'000 CHF
Matériel classes (tableaux interactifs)	175'000 CHF
Matériel enseignants (ordinateurs)	155'000 CHF
Total	492'000 CHF

4. FINANCEMENT

Tableau de bord pour le crédit d'investissement - montants en CHF

Tableau de bord pour le crédit d'investissement - montants en CHF	Oui	Non	Remarques
Montant du crédit			492'000.-
Intégration du crédit dans le plan financier	X		
Concordance de la période de réalisation avec celle planifiée	X		

Charge financière - montants en CHF		
Taux de l'amortissement comptable : 20 %		98'400.-
Durée de l'amortissement comptable : 5 ans		
Charge d'intérêt maximale, calculée sur un taux moyen de 3 %*		14'760.-
Total de la charge financière annuelle		113'160.-

*L'amortissement financier et le taux d'intérêt ne peuvent pas être déterminés de cas en cas, la Municipalité procédant à des emprunts à court, moyen et long termes.

5. PREAVIS ET CONCLUSION

Le crédit de CHF 492'000.- a été préavisé par les commissions communales comme suit :

- Commission des finances, lors de la séance du 02.03.2026 : préavis favorable

Le Conseil communal propose au Conseil de ville d'accepter le présent crédit destiné au maintien des réseaux informatiques.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

Le chancelier :

Damien Chappuis

Nicolas Guenin

Delémont, le 10 mars 2026

ARRETE DU CONSEIL DE VILLE

Le Conseil de Ville de la Commune municipale de Delémont

- vu :
 - l'article 29 al. 1 let. r) et v) du Règlement d'organisation de la Commune municipale ;
 - le rapport du Conseil communal du 10 mars 2026 ;
 - le préavis favorable de la Commission des finances du 2 mars 2026 ;

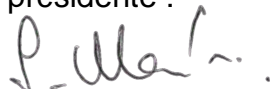
- sur proposition du Conseil communal ;

arrête

1. Le crédit de CHF 492'000.- concernant le renouvellement du matériel numérique des écoles primaires de Delémont est accepté.
2. Cette décision est soumise au référendum facultatif.

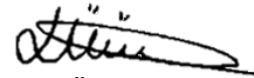
AU NOM DU CONSEIL DE VILLE

La présidente :



Suzanne Maître-Schindelholz

La secrétaire :



Lucie Üncücan-Daucourt



Délai référendaire : 8 juin 2026

Delémont, le 27 avril 2026